

SITE NATURA 2000 :  
« VALLÉE DU GARDON DE MIALET »

*Site Natura 2000 de la vallée du Gardon de  
Mialet*

Moissac Vallée Française, le 15 décembre  
2022

■ **Personnes présentes :**

**Michel Reydon**, Président CC Cévennes au Mont-Lozère,  
**Pierre Plagnes**, Maire de St Martin de Lansuscle et Président du comité de pilotage,  
**Michel Brame**, Mairie de Saint-Etienne-Vallée-Française,  
**Jean-Luc Guitton**, Mairie de Saint Germain de Calberte,  
**Serge André**, Mairie de Saint André de Lancize,  
**Jack Verriez**, Mairie de Mialet,  
**Mathieu Descombes**, Parc national des Cévennes,  
**Reynald Vagner**, EPTB des Gardons,  
**Marchal Cécilia**, CC Aigoual Causses Cévennes,  
**Virginie Guiroy**, Charte forestière Pays Cévennes,  
**David Flayol**, Mairie de Molezon,  
**Budet Jean-Marc**, Fédération départementale des chasseurs du Gard,  
**Cécile Sanguilhem**, DDT de la Lozère,  
**Frederic Galles**, ONF,  
**Saint-Victor Lucie**, CC Gorges Causses Cévennes,  
**René Albrecht**, FACEN,  
**Justin Moulene**, FD AAPPMA 48,  
**Nathalie Lamande**, DREAL Occitanie,  
**Maxime Flayol**, conseiller de Moissac Vallée Française,  
**Philippe Flayol**, Maire de Moissac Vallée Française,  
**Luc Capon**, Chargé de mission Natura 2000.

■ **Personnes excusées :**

**Loic Molines et Elise Buchet**, CNPF délégation Occitanie,  
**Fabien Sane**, Association lozérienne d'étude et de protection de l'environnement,  
**Margot Lepetit**, Charte forestière Sud-Lozère,  
**Eric Rousset**, ONF,  
**Sylvain Mateu**, DDT du Gard,  
**Noemie Cabannes**, CC Aigoual Causses Cévennes.

## 1-Ouverture de séance

**Préalable :** **Luc Capon et Pierre Plagnes** remercient les personnes présentes et après un tour de table, **Luc Capon** annonce l'ordre du jour et commence la présentation (cf présentation en pièce jointe) :

- 1-Bilan d'activité 2022,
- 2-Proposition d'animation 2023,
- 3-Renouvellement de la présidence et de la structure animatrice,
- 4-Point d'information,
- 5-Questions diverses.

## 2-Bilan d'activité 2022

### Synthèse des remarques :

#### Dotation Natura 2000 :

**Luc Capon** évoque la dotation biodiversité et plus précisément la dotation Natura 2000 perçue par les communes sur le territoire du site Natura 2000. En l'état actuel, il n'est pas possible d'aller voir l'ensemble des communes qui la perçoivent dans le cadre de l'animation du site. Pour les communes qui le souhaitent, il est ainsi proposé d'orienter une partie de ces fonds dans des actions de communication ou de sensibilisation auprès des écoles primaires de ce territoire.

**Nahtalie Lamande** demande si les communes présentes ont réfléchi à l'utilisation de cette dotation pour des actions environnementales.

**Pierre Plagnes** explique que ce sujet a été abordé auprès des élus de la communauté de communes des Cévennes au Mont-Lozère pour les inciter à l'utiliser en faveur d'actions environnementales.

**Michel Reydon** indique qu'il serait effectivement souhaitable que ces sommes perçues, parfois conséquentes, soient utilisées en partie dans une démarche environnementale notamment en informant ou sensibilisant les habitants des enjeux locaux de préservation de la biodiversité.

Il cite un exemple en cours sur la commune de Vialas, en lien avec le site Natura 2000 de la haute vallée de la Cèze et du Luech, d'un dispositif informatif à travers des panneaux qui expliqueront la démarche Natura 2000.

**Mathieu Descombes** ajoute que cette dotation est considérée comme un levier significatif pour démultiplier l'action publique dans ce domaine. Cette dotation peut compléter les subventions qui peuvent être obtenues pour engager des actions en faveur de l'environnement.

**Luc Capon** complète en précisant que les communes qui l'ont mobilisée l'utilisent comme un levier notamment pour abonder la part d'autofinancement dans le cadre des actions qui sont ou seront mises en place.

#### Pin de Salzmann :

Après une présentation des actions sur le pin de Salzmann, l'ensemble des personnes présentes s'accorde sur le fait que la préservation du pin de Salzmann est un enjeu fort et un atout avec sa caractéristique de résistance à la sécheresse dans un contexte de changement climatique.

**Luc Capon** poursuit et explique que la responsabilité du site est la préservation des individus qui porte un génotype qui n'a pas subi l'hybridation avec d'autres pins noirs. Pour l'avenir, il semble nécessaire de préserver cette ressource génétique originelle en peuplement naturel sur le long terme. Il évoque qu'il y a, dans le cadre du climat, une complémentarité à préserver cette ressource en peuplement naturel et dans les autres peuplements des individus purs et/ou hybrides. Cette combinaison sera d'autant plus favorable pour obtenir des réponses avec le climat qui se modifie.

#### Projet de contrat Natura 2000 de réouverture – St Clément à Saint Martin de Lansuscle :

**Virginie Guiroy** demande s'il y a une association foncière pastorale qui serait intéressée pour porter ce projet.

**Pierre Plagnes** indique qu'il existe l'association foncière pastorale de Fontmort et qu'elle prendrait la gestion de ce territoire avec l'objectif d'installer un agriculteur ponctuellement notamment au printemps et à l'automne.

**Luc Capon** fait part que lors de la préparation des contrats Natura 2000, signer pour 5 ans, une réflexion en amont est faite pour que l'entretien continue au-delà de cette période et notamment en mettant en lien avec un utilisateur professionnel ou non. Pour la plupart des projets, il s'agit d'agriculteurs.

Après consultation, l'ensemble des membres du comité de pilotage valide le bilan d'activité 2022.

### 3- Projet d'animation 2023

**Luc Capon** présente et propose les thématiques et les priorités pour l'animation du site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet pour l'année 2023. (cf diaporama en pièce jointe)

Après consultation, l'ensemble des membres du comité de pilotage valide la proposition d'animation pour l'année 2023.

### 4- Point d'information

**Luc Capon** présente le transfert de la compétence Natura 2000. A partir du 1er janvier 2023, la région Occitanie sera en charge de la gestion des sites Natura 2000 terrestres et sera l'interlocutrice dans le cadre des dossiers de subvention d'animation.

### 5-Renouvellement de la structure animatrice et de la présidence du comité de pilotage.

**Pierre Plagnes** est candidat pour poursuivre sa présidence au sein du comité de pilotage. Après consultation, l'ensemble des membres du comité de pilotage reconduise Pierre Plagnes pour poursuivre la présidence du comité de pilotage du site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet.

**La communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère**, structure animatrice actuelle, se porte candidat pour poursuivre le portage de l'animation du site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet. Après consultation, l'ensemble des membres du comité de pilotage reconduise la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère en tant que structure animatrice du site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet.

### 6-Questions diverses

**David Flayol** évoque, à titre d'agriculteur, une plantation de vignes sur la commune de Molezon. Le propriétaire de la parcelle a reçu un courrier des services de l'Etat indiquant qu'une plantation a été réalisée sur une prairie maigre de fauche. A terme il est prévu de réaliser une plantation sur 1000 à 2000 m<sup>2</sup> sur des secteurs de prairies maigres de fauche. Il demande ainsi quelle est la démarche que le propriétaire ou l'exploitant doit réaliser ?

**Luc Capon** fait part que dans un tel cas, il y a une évaluation d'incidences à réaliser et à transmettre au service biodiversité de la DDT de Lozère. Le principe général se base sur la séquence ERC : Eviter, Réduire, Compenser.

1-La partie « éviter » consiste dans un premier temps à orienter le projet sur des zones sans enjeu de conservation ici les prairies maigres de fauche.

2-Quand ce n'est pas possible, de réduire la zone d'emprise du projet sur les prairies maigres de fauche concernées.

3-Enfin si ces deux démarches ne permettent pas de suffisamment limiter l'effet du projet, il y a la possibilité de compenser. Cette dernière partie intervient après que la phase d'évitement et de réduction a été réalisée jusqu'au bout.

C'est les services de l'Etat qui statuent, au regard du projet et de l'évaluation d'incidences, si la séquence ERC a été respectée et si le projet est validé. Un accompagnement peut être réalisé par le chargé de mission Natura 2000 notamment pour avoir la connaissance de la présence ou non d'un habitat Natura 2000 sur la zone de projet.

**Continuité de l'animation du site Natura 2000 : Luc Capon** évoque son départ de son poste de chargé de mission Natura 2000 début 2023. Un travail est en cours pour qu'un tuilage soit réalisé afin que la nouvelle personne recrutée puisse être le plus rapidement opérationnelle.  
**Miche Reydon** indique que la démarche de recrutement est engagée.

**Photos des espèces présentées lors du comité de pilotage :**

**Laineuse du prunellier**

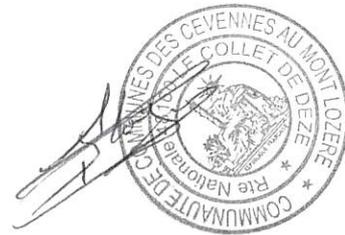


**Diane**



**5-Clôture de séance**

**Luc Capon et Pierre Plagnes**, après avoir remercié les membres de leur participation, clôturent ce seizième comité de pilotage.



Comité de pilotage n°16,  
Site Natura 2000  
« Vallée du Gardon de Mialet »



15 décembre 2022  
- Moissac-Vallée-Française -



Vallée du Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Cévennes du Mialet Lozère - 2022

**Personnes ou organismes excusés**

Loïc Molines, Centre national de la propriété forestière 48  
Sylvain Mateu, DOTM du Gard  
Margot Lepetit, Charité forestière Sud Lozère  
Fabien Sané, ALEPE  
Elise Buchet, CNPF  
Eric Roussel, ONF

Vallée du Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Cévennes du Mialet Lozère - 2022

**Ordre du jour :**

- 1-Bilan d'activité 2022,
- 2-Proposition d'animation 2023,
- 3-Renouvellement de la présidence du site Natura 2000 et de la structure animatrice,
- 4-Point d'information,
- 5-Questions diverses.

Vallée du Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Cévennes du Mialet Lozère - 2022

**Ordre du jour :**

- 1-Bilan d'activité 2022,
- 2 Proposition d'animation 2023,
- 3-Renouvellement de la présidence du site Natura 2000 et de la structure animatrice,
- 4-Point d'information,
- 5-Questions diverses.

Vallée du Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Cévennes du Mialet Lozère - 2022

### Gestion des habitats et des espèces 1-bilan d'activité 2022

#### Zoom dotation Natura 2000 -2022-

Code Natura	Nom	Localisation	Part Natura 2000	Part pour l'animation	Part pour l'entretien	Part pour l'entretien
			Natura 2000 en 2022	en 2022	en 2022	en 2022
0001	001	St-Jean-de-Montagny	9 366	0	0	9 366
0001	002	St-Jean-de-Montagny	7 426	0	0	7 426
0001	003	St-Jean-de-Montagny	13 863	0	0	13 863
0001	004	St-Jean-de-Montagny	4 048	0	0	4 048
0001	005	St-Jean-de-Montagny	1 174	13 766	0	14 940
0001	006	St-Jean-de-Montagny	1 347	0	0	1 347
0001	007	St-Jean-de-Montagny	4 047	0	0	4 047
0001	008	St-Jean-de-Montagny	1 738	1 339	0	3 077
0001	009	St-Jean-de-Montagny	3 748	1 362	0	5 110
0001	010	St-Jean-de-Montagny	1 060	1 173	0	2 233
0001	011	St-Jean-de-Montagny	4 400	1 361	0	5 761
0001	012	St-Jean-de-Montagny	8 008	0	0	8 008
0001	013	St-Jean-de-Montagny	8 342	1 734	0	10 076
0001	014	St-Jean-de-Montagny	1 174	1 346	0	2 520
0001	015	St-Jean-de-Montagny	4 400	14 174	0	18 574
<b>Total</b>			<b>62 048</b>	<b>17 002</b>	<b>0</b>	<b>79 050</b>

**Budget site Natura 2000 2022 = 59 000 euros**

Proposition de flécher une animation nature avec les écoles primaires en 2023.

Critères cumulatifs : - une population inférieure à 10 000 habitants, - un territoire terrestre couvert à plus de 50 % par un site Natura 2000

Val de Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Coteaux du Mont Lozère - 2022

### Budget 2022 lié à l'animation du site 1-bilan d'activité 2022

**Estimatif 2022** Le budget de l'animation a été établi pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022

**Moyens humains : 0,8 ETP**

**Total 2022 : ~ 59 000 euros**

**Financement pour l'animation : UE (Feader) : 63% - État : 37%**

Val de Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Coteaux du Mont Lozère - 2022

### Amélioration des connaissances 1-bilan d'activité 2022

- Laineuse du prunellier
- Petit rhinocéros et grand rhinocéros
- Diane
- Zone de présence Vertigo angustior
- Etude génétique pin de Salzman
- Azuré du serpolet

Val de Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Coteaux du Mont Lozère - 2022

### Amélioration des connaissances : Etude Vertigo angustior 1-bilan d'activité 2022

#### Co-réalisation avec un stagiaire sur 3 mois

Vertigo ébri (vertigo angustior)

30 échantillons de terre analysés à la loupe binoculaire (prêt PrC)

Communes : Le Pampidou / Mialet

Validation détermination : Xavier Cuchera (Malacologue)

Val de Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Coteaux du Mont Lozère - 2022

1-Bilan d'activité 2022

### Information, communication, sensibilisation

- Article de presse
- Mise à jour site internet
- Actualités/informations page Facebook
- Courrier aux habitants du secteur à pin de Salzmann
- Deux panneaux en fabrication
- 7ème édition du rallye nature

Visibilité auprès de 725 abonnés au 09/12/2021

Valley du Gardon de Muret - Communauté de Communes des Cévennes du Nord Lozère - 2022

1-Bilan d'activité 2022

### Contrats Natura 2000

**Bilan contrats : 12 contrats réalisés ou en cours = 146 000 euros investis**

**Suivi travaux et demande de aides :**

- entretien de pelouses calcaires (La Barroille - Maled) )
- restauration châtaigneraie (Lansuscle - Saint Germain de Calberte)
- entretien pré humide méditerranéen (Roquefeuille - Maled)
- plantation de 360 pins de Salzmann (Martinet - Saint Etienne Vallée Française)
- restauration châtaigneraie (Calvière - Saint Germain de Calberte)
- réseau d'arbres sénescents (St Etienne et Moissac VF)

**Finalisation et dépôt :**

Aménagement en faveur des chauves-souris (Bourg - Saint Martin de Lansuscle)

Valley du Gardon de Muret - Communauté de Communes des Cévennes du Nord Lozère - 2022

1-Bilan d'activité 2022

### Contrats Natura 2000 en préparation ou réflexion :

**En préparation :**

- Restauration de châtaigneraie (~ 230 arbres sur + de 3 ha) - Pompidou -
- Restauration de prairies maigres de fauche et milieux ouverts - Saint Martin de Lansuscle -

**En réflexion ou en attente de lancement :**

- 7 pour une restauration de châtaigneraie (Lozère)
- 1 contrat restauration pelouses calcaires et à brachypode rameux (Gard)

Identification des châtaigniers à restaurer avec le propriétaire - La Dessède - Le Pompidou

Valley du Gardon de Muret - Communauté de Communes des Cévennes du Nord Lozère - 2022

1-Bilan d'activité 2022

### Gestion des habitats et des espèces

**Demande de l'Etat = Bilan MAEC**

MAEC = mise en oeuvre dans le cadre d'un projet agro-environnemental et climatique (PAEC) territorialisé.

**Impossibilité de voir l'ensemble = choix d'un échantillon de 30 parcelles engagées**

**Résultats :**

7 agriculteurs visités sur 10 parcelles engagées

Valley du Gardon de Muret - Communauté de Communes des Cévennes du Nord Lozère - 2022

### Gestion des habitats et des espèces 1-Bilan d'activité 2022

#### Candidature nouveau PAEC : projet agro-environnemental et climatique



**Budget demandé : 268 000 euros**  
**Demande validité sur 3 ans**  
**Nombre agriculteurs visé : 17**

**Agriculteurs prioritaires :**

N°	ANCIEN	NOUVEAU	Commentaire
1	2024-2025	2024-2025	Exploitation agricole ayant obtenu un statut de PAEC en 2022
2	2024-2025	2024-2025	Exploitation agricole ayant obtenu un statut de PAEC après le 31/12/2022
3	2024-2025	2024-2025	Exploitation agricole ayant obtenu un premier statut en 2022

Vallee du Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Châteaux du Mont Luchon - 2022

### Gestion des habitats et des espèces 1-Bilan d'activité 2022

#### Principe de sélection des candidatures PAEC par la DRAAF

##### Principe de sélection :

- Respect du budget des MAEC (coefficient 8)
  - Équipe projet et gouvernance (coefficient 3)
  - Plan de travail prioritaire (coefficient 2)
  - Plan de mise en œuvre pour l'animation (coefficient 2)
  - Intégration et perspectives du PAEC (coefficient 2)
  - Diagnostic de territoire et choix de territoire (coefficient 4)
  - Choix des mesures et budget annuel (coefficient 3)
- Classement final en 5 classes qui déterminent un coefficient de pondération des candidats
  - Note > 15
  - Note entre 13 et 14,9
  - Note entre 11 et 12,9
  - Note entre 9 et 10,9
  - Note < 9

**Respect du budget régional = application d'un barème de pondération**

	MAEC	MAEC 2	MAEC 3	MAEC 4	MAEC 5
MAEC	100%	100%	100%	100%	100%
MAEC 2	125%	125%	125%	125%	125%
MAEC 3	150%	150%	150%	150%	150%
MAEC 4	175%	175%	175%	175%	175%
MAEC 5	200%	200%	200%	200%	200%

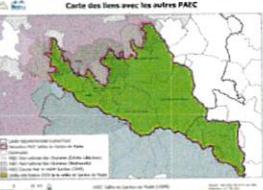
**+ durée de validité variable selon note obtenue**

Vallee du Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Châteaux du Mont Luchon - 2022

### Gestion des habitats et des espèces 1-Bilan d'activité 2022

#### Résultat candidature et perspectives PAEC Vallée du Gardon de Mialet (VGM)

**Note obtenue : A**  
**Durée de validité : 3 ans de campagne (2023 à 2025)**  
**Budget prévisionnel : - 187 000 euros (70% demandé)**



**Carte des liens avec les autres PAEC**

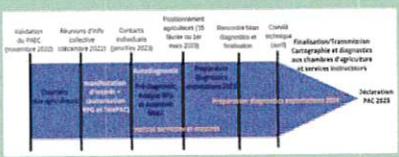
Règle commune établie entre PAEC = si agriculteur prioritaire sur l'un — devient prioritaire sur l'autre.

**Mesure phare du PAEC: mise en place d'un plan de gestion pastoral**

Vallee du Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Châteaux du Mont Luchon - 2022

### Gestion des habitats et des espèces 1-Bilan d'activité 2022

#### Calendrier prévisionnel Animation MAEC 2023 :



Vallee du Gardon de Mialet - Communauté de Communes des Châteaux du Mont Luchon - 2022

### Ordre du jour :

- 1-Bilan d'activité 2022.
- 2-Proposition d'animation 2023.**
- 3-Renouvellement de la présidence du site Natura 2000 et de la structure animatrice.
- 4-Point d'information.
- 5-Questions diverses.

Vallon du Gardon de Muret - Communauté de Communes des Cevennes du Nord Languedoc - 2022

### Enjeux/priorités 2023

Thématiques	Niveau de priorité
Suivi et préparation des contrats Natura 2000	priorité 1
8ème Rallye nature collèges St Jean et St Etienne	
Accompagnement des projet soumis à évaluation d'incidences	priorité 2
Animation du PAEC (préparation 2023 et 2024)	

Vallon du Gardon de Muret - Communauté de Communes des Cevennes du Nord Languedoc - 2022

### Enjeux/priorités 2022

Thématiques	Niveau de priorité
Communication, information, sensibilisation grand public	priorité 1
Développer les contrats Natura 2000 potentiels	
Inventaires : Barbeau méridional, écrevisse, chauves-souris, espèces invasives, Vertigo étroit.	priorité 2
Autres actions de gestion : ENS, Salzmann, Cevennes tourisme...	

Vallon du Gardon de Muret - Communauté de Communes des Cevennes du Nord Languedoc - 2022

### Ordre du jour :

- 1-Bilan d'activité 2022.
- 2-Proposition d'animation 2023.
- 3-Renouvellement de la présidence du site Natura 2000 et de la structure animatrice.**
- 4-Point d'information.
- 5-Questions diverses.

Vallon du Gardon de Muret - Communauté de Communes des Cevennes du Nord Languedoc - 2022

**Ordre du jour :**

- 1-Bilan d'activité 2022
- 2-Proposition et animation 2023
- 3-Renouvellement de la présidence du site Natura 2000 et de la structure de gestion
- 4-Point d'information**
- 5-Questions diverses

Vallon du Gardon de Muret - Communauté de Communes des Coteaux du Muret Lézard - 2022

**4-Point d'information**

**Transfert de la gestion des sites Natura 2000**

Loi 3 DS relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et à la simplification de l'action publique locale

**Nouvel interlocuteur à partir du 1er janvier 2023 :** 

**Animation des sites Natura 2000, 2 appels à projet en 2023 :**

**APPEL À PROJETS 2023 POUR LES DOSSIERS FENDER**

**Commencer le 16 décembre 2022**

- Tous les sites du SUDP (Midi-Pyrénées en totalité)
- 1<sup>er</sup> appel au Muret 2023
- 2<sup>e</sup> appel au Muret 2023
- Appel au Muret de 2023 qui est un changement de gestion (appel)
- Site de l'ancien site de Muret 2023
- Appel au Muret 2023
- Appel au Muret 2023
- Appel au Muret 2023

Vallon du Gardon de Muret - Communauté de Communes des Coteaux du Muret Lézard - 2022

**Merci de votre attention**

Et merci aux partenaires et aux communes :



Vallon du Gardon de Muret - Communauté de Communes des Coteaux du Muret Lézard - 2022